

**Mairie de SAINT-AMOUR- BELLEVUE
Le Bourg
71570 SAINT-AMOUR-BELLEVUE**

Le Conseil Municipal se réunira le mercredi 05 avril 2017 à 19h30 salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Compte de Gestion 2016 (Commune et Assainissement)
2. Vote du Compte Administratif et Affectation du Résultat 2016 (Commune et assainissement)
3. Vote du Budget Primitif 2017 (Assainissement et Commune)
4. Rifseep : agents non titulaires
5. Schéma directeur assainissement avec la commune de Chânes
6. Questions diverses

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 avril 2017**

L'an deux mille dix-sept, le cinq avril à dix-neuf heures quinze, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame CASBOLT, Maire.

Convocation du 31 mars 2017 (Présent Excusé)

<input type="checkbox"/> Mr SPAY Romain	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DESSEIGNE Sophie	<input checked="" type="checkbox"/> Mr DURAND Pascal
<input type="checkbox"/> Mr COGNARD Denis	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DASSONVILLE Denise	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DUCOTE Corinne
<input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine	<input checked="" type="checkbox"/> Mr WILSON Douglas	<input checked="" type="checkbox"/> Mr SPAY Pierre-Yves
<input checked="" type="checkbox"/> Mr DUFOUR Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel	<input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude
<input checked="" type="checkbox"/> Mr MIDEY Jean-Yves	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane	

Secrétaire de séance : Mme WILSON Marie-Claude est élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 mars 2017 : le procès-verbal de la réunion du 16 mars est adopté à l'unanimité, sans observation majeure.

1. BUDGET COMMUNAL M14

➤ **Approbation du compte de gestion 2016**

Le compte de gestion transmis par Monsieur Perret correspond en tout point au Compte Administratif de la commune soit :

<u>Fonctionnement</u>			<u>Investissement</u>		
	Prévu BP	Réalisé		Prévu BP	Réalisé
Dépenses	561 438 €	500 837,32 €	Dépenses	194 526 €	137 886,50 €
Recettes	561 438 €	551 308,36 €	Recettes	194 526 €	201 041,62 €
→ Excédent de fonctionnement de		50 471,04 €	→ Excédent d'investissement de		63 155,12 €

Résultat de l'exercice = Excédent + 113 626,16 €

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **Approuve** le compte de gestion 2016

◆ **DM 2017/014**

➤ **Vote du compte administratif 2016**

Monsieur Sébastien DUFOUR est nommé Président de la séance pour le vote du compte administratif.

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (12 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **Accepte** le compte administratif 2016

◆ **DM 2017/015**

➤ **Affectation du résultat**

Madame Le Maire reprend la présidence pour délibérer sur l'affectation du résultat.

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

Décide de l'affectation du résultat comme suit :

- Aux recettes en réserve R 1068 en investissement 17 670 €
- Report en fonctionnement R 002 67 158,70 €

◆ **DM 2017/016**

➤ **Vote du taux des taxes directes locales 2017**

Vu le projet de budget primitif de l'année 2017

Vu l'article 1379 du code général des impôts

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal

De déterminer les taux 2017 de la Taxe d'habitation, Taxe Foncière (bâti), Taxe Foncière (non bâti),

Il est précisé que les taux proposés respectent la proportionnalité entre les différentes taxes.

TAUX 2016		<u>TAUX VOTES</u>	Bases prévisionnelles 2017	Produit
TH	12,54%	12,5500%	826 000	103 663 €
FB	21,36%	21,3800%	523 600	111 946 €
FNB	27,74%	27,7700%	300 500	83 449 €
CFE	0,00%	0,00%	0	- €
				299 058 €

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

Décide de déterminer les taux 2017 de la Taxe d'habitation, Taxe Foncière (bâti), Taxe Foncière (non bâti) comme ci-dessus

◆ **DM 2017/017**

➤ **Vote du budget 2017**

Chaque conseiller a reçu par voie électronique un budget, lecture est faite de celui-ci.

Le budget 2017 est établi et équilibré comme suit :

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	598 000 €	Dépenses	226 600 €
Recettes	598 000 €	Recettes	226 600 €

◆ DM 2017/018

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **Approuve** le budget de la commune 2017

2. ASSAINISSEMENT M49

➤ **Approbation du compte de gestion 2016**

Le compte de gestion transmis par Monsieur Perret correspond en tout point au Compte Administratif de la commune soit :

<u>Fonctionnement</u>			<u>Investissement</u>		
	Prévu BP	Réalisé		Prévu BP	Réalisé
Dépenses	45 242 €	18 738,01 €	Dépenses	61 601 €	5 194,43 €
Recettes	45 242 €	42 928,69 €	Recettes	61 601 €	8 230,43€
→ Excédent de fonctionnement de + 24 190,68 €			→ Excédent d'investissement de + 3 036 €		

Résultat de l'exercice = Excédent + 27 226,68 €

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

Approuve le compte de gestion 2016

◆ DM 2017 /019

➤ **Vote compte administratif 2016**

Monsieur Sébastien DUFOUR est nommé Président de la séance pour le vote du compte administratif.

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (12 pour, 0 contre, 0 abstention)

Accepte le Compte Administratif 2016.

◆ DM 2017/020

➤ **Affectation du résultat.**

Madame Le Maire reprend la présidence pour délibérer sur l'affectation du résultat.

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

Décide de l'affectation du résultat comme suit :

Affectation de l'excédent reporté Lg 002 + 28 345,24 €

◆ DM 2017/021

➤ Vote du budget 2017

Chaque conseiller a reçu par voie électronique un budget, lecture faite de celui-ci.

Le budget 2017 est établi et équilibré comme suit :

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	64 433 €	Dépenses	70 430 €
Recettes	64 433 €	Recettes	70 430 €

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **Approuve** le budget assainissement 2017

◆ DM 2017/022

3. Rifseep : agents non titulaires

Madame le Maire expose au conseil municipal que suite à la délibération du 20 décembre 2016 il est nécessaire d'intégrer les agents non titulaires à la nouvelle réforme du RIFSSEP.

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **Approuve** cette décision

◆ DM 2017/023

4. Schéma directeur assainissement avec la commune de Chânes

Le conseil municipal, vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu l'article 8 du Code des Marchés Publics, vu le projet de convention constitutive du groupement, considérant que le mécanisme de groupement de commandes est un moyen de réaliser des économies d'échelle non négligeables par l'effet volume de l'achat et par conséquent, de rationaliser la dépense publique dans un contexte contraint, Considérant le réseau d'assainissement commun entre les communes de Chânes et de Saint Amour Bellevue, Considérant la nécessité de réaliser un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA),

⇒ Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE à l'unanimité

d'adhérer à un groupement de commande portant sur la désignation commune d'un prestataire qui sera chargé de réaliser un schéma directeur d'assainissement avec la commune de Chânes,
d'approuver le projet de convention constitutive du groupement de commande,
d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention,
de désigner comme membre de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires	Membres suppléants :
Mme CASBOLT Josiane, Maire, M. SPAY Pierre Yves, Adjoint Mme CANARD Catherine, Conseillère M. COGNARD Denis, Conseiller	Mme HAMET Rachel, Conseillère M. DUFOUR Sébastien, Adjoint M. DURAND Pascal, Conseiller

de désigner la commune de Chânes afin d'assurer les missions de coordonnateur du groupement de commandes,

◆ DM 2017/024

REUNION DE TRAVAIL DECALEE AU MARDI 25 AVRIL 19 HEURES**5. QUESTIONS DIVERSES**

PERMANENCE DU BUREAU DE VOTE /

- dimanche 23 AVRIL 2017

8h à 10h	Pascal Durand	Pierre-Yves Spay	
10h à 12h	Sophie Desseigne	Corinne Ducoté	
12h à 14h	Denise Dassonville	Marie-Claude Wilson	
14h à 16h	Catherine Canard	Sébastien Dufour	
16h à 19h	Josiane Casbolt	Douglas Wilson	
dépouillement	Josiane Casbolt – Pierre Yves Spay - Sébastien Dufour - Sophie Desseigne - Catherine Canard -		

- dimanche 07 MAI 2017

8h à 10h	Sophie Desseigne	Corinne Ducoté	Pascal Durand
10h à 12h	Rachel Hamet	Romain Spay	
12h à 14h	Denise Dassonville	Marie-Claude Wilson	
14h à 16h	Catherine Canard	Pierre-Yves Spay	
16h à 18h	Josiane Casbolt	Douglas Wilson	
dépouillement	Josiane Casbolt – Pierre-Yves Spay - Sophie Desseigne - Rachel Hamet - Catherine Canard		

➤ **Date du prochain CM : Mercredi 03 Mai 19h30***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h*